

JAQUIER POINTET SA
Monsieur Julien Coinchon
Rue des Pêcheurs 7 / Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

N. réf. : 597/DR/EZ/DM
Ligne directe : 024 424 15 46

Yverdon-les-Bains, le 31 août 2021

Plan d'affectation communal de Champvent – Prise de position TRAVYS

Monsieur,

Par la présente, nous vous transmettons notre prise de position, pour l'objet susmentionné, à la suite de votre demande du 15 juillet 2021.

Sur la base du dossier communiqué, nous formulons les remarques suivantes :

- a) Selon notre analyse, les modifications pouvant concerner TRAVYS ne se trouvent qu'à proximité de la gare d'Essert-sous-Champvent et le long du tracé ferroviaire directement lié à cette dernière. Il n'y a pas de modifications le long du tracé ferroviaire ou à proximité de points d'exploitation ferroviaire. Si notre analyse à ce sujet devait être incorrecte, merci de nous en faire part.
- b) L'analyse des instabilités souterraines et des dangers naturels ne semble pas avoir été considérée au niveau du territoire de la gare d'Essert-sous-Champvent et le long du tracé ferroviaire sis sur votre territoire communal. Pouvez-vous nous confirmer ce point ?
- c) Le cadastre présenté dans l'annexe 7 au niveau de la gare d'Essert-sous-Champvent ne semble pas être correct au niveau des emprises du quai n° 2, ainsi que des emprises des quais direction Est. Une partie des installations ferroviaires ne semble pas être considérée en territoire urbanisé soumis à enquête publique et la limite de mise à l'enquête ne suit pas la limite parcellaire mise à jour suite à la construction de la gare. Les limites parcellaires semblent être à jour sur geo.vd. Nous vous demandons de revoir ce périmètre afin d'y intégrer l'ensemble des installations d'accueil ferroviaire et selon les limites cadastrales actuellement publiées qui diffèrent de celles utilisées dans le cadre de l'annexe 7. La correction des limites parcellaires est également valable pour le secteur de voie du côté Ouest de la zone gare (voie en cul-de-sac).

TRAVYS SA – Direction

Quai de la Thièle 32 – Case postale 387 – 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. : 024 424 10 70 – Fax 024 424 10 80 – info@travys.ch – www.travys.ch

TRAVYS SA – Certifié ISO 9001:2015 – Entreprise formatrice



- d) Le cadastre présenté dans l'annexe 8 ne considère pas les nouvelles limites parcellaires en gare de Essert-sous-Champvent. Nos remarques sont identiques que celles formulées sur l'annexe 7.
- e) Nous nous étonnons de voir apparaître un bâtiment notifié en classe 4 (bien intégré au recensement architectural) à l'Est du bâtiment de la gare. Actuellement, seul le nouveau local des installations de sécurité se situe à l'emplacement notifié. Il semble s'agir d'une erreur.
- f) Annexes 9 : Nous appuyons la correction d'affectation de notre parcelle en gare d'Essert-sous-Champvent, qui passe de zone artisanale en zone ferroviaire, conformément aux dispositions légales, ainsi que l'affectation au DS IV au cadastre du bruit pour les parcelles de type ferroviaire telle que notifiée dans le PACom_réglement_ENQ.
- g) PACom_PLC : Nous identifions une limite de construction notifiée à droite du DP 123 sur la parcelle 1058 à proximité du passage à niveau. Cette parcelle étant désormais classée en territoire ferroviaire, nous vous prions de nous renseigner sur la raison de l'existence de cette limite parcellaire.
- h) Rapport 47PAT, page 10 : il est mentionné que la gare d'Essert-sous-Champvent est desservie une fois par heure ce qui est partiellement erroné. La gare d'Essert-sous-Champvent située sur la liaison ferroviaire Yverdon-les-Bains - Ste-Croix est desservie à une cadence de base à la demi-heure, cadence allégée aux heures creuses et le soir. Nous vous proposons de modifier le rapport en conséquence.
- i) Nous n'avons pas de remarques à formuler concernant l'analyse ORNI en rapport avec notre ligne ferroviaire.
- j) Nous n'avons pas de remarques à formuler quant au cadastre des sites pollués.

TRAVYS ne se prononce bien entendu pas sur les points – et ils sont les plus nombreux – qui ne la concerne pas.

Nous vous remercions de nous avoir consulté et dans l'attente de vos réponses, nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

TRAVYS SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Reymond'.

D. Reymond
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Zahnd'.

E. Zahnd
Chef Dpt Infrastructure

Copie à : Commune de Champvent, Grand Rue 8, 1443 Champvent